

Soutenabilité du MEEF PIF : territoires et pilotages des systèmes éducatifs

Heures étudiants : 620 h+ mémoire

	Heures mutualisées avec un autre Master	Heures prises en charge par le rectorat, plan de formation du rectorat	Heures prises en charge par l'UCA et comptées dans la balance
S1	155	25	30
S2	50	25	35
S3	150	25	50
S4	50	0	25 + mémoire
Total	405 h	75 h	140 h+ mémoire (2h/et)
Pilotage diplôme = 20 htd			20 htd
Surcout lié à la création du MEEF			160 htd + 2 htd x et.

- Les heures des UEs mutualisées avec des diplômes existant de l'UCA sont prises en charge par l'UCA s'il n'y a pas de dédoublement de groupe.
- Le rectorat s'engage à prendre en charge les 75 h issues du plan de formation du rectorat et à en fournir une évaluation compatible avec les règles de l'Université.
- Les heures réalisées par l'UCA (140 HTD + 2 HTD par étudiant) dans le cadre de la mise en place du Master PIF sont comptées dans la balance ESPE / Rectorat (convention d'échange de service).
- Pour éviter les dédoublements de cours, le rectorat donne en Mai le nombre d'étudiants qu'il souhaite inscrire (10 maximum) à la rentrée suivante et les responsables des diplômes impliqués dans la mutualisation estiment le nombre de places restant disponibles pour éviter le dédoublement. Les étudiants du MEEF PIF ne doivent pas générer de dédoublement.
- Si sur demande l'employeur des cours prévus en présentiels sont faits à distance, ces heures effectuées à distance sont prises en charge en totalité par le rectorat (estimation à 75 heures pour la première année).

- Le rectorat s'engage à accueillir tout étudiant inscrit dans le MEEF PIF « Territoire et pilotage des systèmes éducatifs » dans le cadre des actions de formation du PAF décrites dans ce diplôme que cet étudiant soit en Formation initiale ou en formation continue. Les éventuels frais de formation sont reventilés au rectorat au pro-rata des UEs du rectorat, suivies par cet étudiant.

**Financier autre que Rectorat (exemple : collectivité territoriale):**

Frais de formation FC financée = 4000 euros.

Domaine Sciences humaines et sociales

Etablissement : Université Clermont-Auvergne

Niveau :  LICENCE  MASTER

Mention : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) Pratiques et Ingénierie de Formation

Renouvellement

Restructuration

Création ex-nihilo

### Éléments de contexte de la formation

<p><b>Intitulés des parcours types de formation :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoires et pilotage des systèmes éducatifs</li> </ul>
<p><b>Liens avec les axes stratégiques définis en matière de recherche</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ACTé, Activité connaissances Transmission Education, EA 4281 de l'UCA, avec notamment ses axes de recherche portant sur « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage » et « Professionnalisation et métier » ;</li> <li>- UMR Territoires » issue de la fusion au 1er janvier 2017 des UMR METAFORT et EA CERAMAC, avec pour tutelles l'Université Clermont-Auvergne, AgroParisTech, VetAgro Sup, INRA et IRSTEA. Les collectifs pluridisciplinaires (économie, géographie, sciences de gestion, science politique, agronomie) traitant des dynamiques des espaces fragiles, de gouvernance territoriale et politiques publiques seront plus particulièrement mobilisés.</li> <li>- CRCGM (EA 3849 de l'UCA) avec un investissement plus particulier de l'équipe « Management de la Chaîne de Valeur et Territoire ».</li> </ul>

L'adossement à la recherche est réalisé à travers des cours

	<p>communs, l'accueil en stage d'étudiants dans les unités de recherche ou la mise à disposition d'équipements et de techniciens performants (Cartographie Assistée par Ordinateur, Dessin Assisté par Ordinateur, SIG, ...), l'ouverture des séminaires de recherche, l'encadrement des travaux par les membres des équipes. Les objectifs sont donc toujours d'associer recherche aussi bien fondamentale qu'appliquée, permettant aux futurs diplômés de poursuivre leurs études au niveau doctorat</p>
<p><b>Objectifs de la formation</b></p>	<p><b>L'objectif de la formation est de former les professionnels de l'encadrement dans le milieu de l'enseignement aux enjeux de territorialisation de l'éducation.</b> Dans la société du savoir, les enjeux de qualité et d'équité de l'éducation requièrent la collaboration de tous les acteurs des territoires de vie de l'élève. Les personnels d'encadrement sont à ce titre directement interpellés par la dimension sociale et économique des territoires. En vertu des principes de justice, de responsabilisation et de confiance, tout acte éducatif – tout parcours de réussite – se doit d'être considéré dans un contexte territorial ; autrement dit dans un environnement caractérisé par des ressources, des pratiques, des représentations, une histoire, voire une culture, dont il est nécessaire de s'approprier les opportunités et les contraintes au service de la réussite de chaque élève.</p> <p>La formation, fondée sur l'engagement des projets de recherche-action, visera à développer l'expertise des professionnels notamment dans le diagnostic territorial, les stratégies de développement et de gouvernance éducative, la mobilisation des acteurs locaux ou encore dans la réalisation d'une veille sur les apports scientifiques, les réglementations, les outils et méthodes du pilotage et du développement territorial. Le principe de base de la formation est donc de croiser les éléments conceptuels pluridisciplinaires (sciences de l'éducation, sciences de gestion et sciences du territoire) et les outils méthodologiques ou savoir-faire professionnels.</p>
<p><b>Organisation de la formation</b></p>	<p>Le parcours est adossé aux enseignements existants dans les master de l'ESPE et de l'UFR LCSH / IADT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Master « Gestion des Territoires et Développement local »</li> <li>- Master Sciences de l'éducation</li> </ul>
<p><b>Compétences communes à l'ensemble</b></p>	<p>1. Capacité de lecture, de conduite de diagnostics territoriaux partagés (état de l'art, traitement de données et de</p>

**des parcours types de cette formation**

représentation, sens de l'observation), de problématisation (démarche scientifique), de mobilisation de connaissances scientifiques et techniques interdisciplinaires en SHS et d'analyse réflexive et critique (recul sur les pratiques professionnelles, mise en perspective, recherche-action) ;

2. Capacité de pilotage, de prise de décision articulée et d'entretien d'un environnement d'apprentissage et de travail en équipe ;

3. Capacité à construire une stratégie de développement, à faire émerger un intérêt collectif et à conduire un projet (concevoir, formaliser, budgétiser, négocier, conduire des programmes d'actions/contrats territorialisés) ;

4. Capacité à mobiliser les acteurs locaux, faire participer, informer, sensibiliser, former, animer des réseaux, coordonner, jouer le rôle de médiateur, arbitrer ;

5. Capacité de mise en forme (rédaction) et de communication interne et externe ;

6. Capacité à contribuer à l'évaluation des politiques et actions mises en œuvre ;

7. Capacité à réaliser une veille sur les apports scientifiques, les réglementations, les outils et méthodes du pilotage et du développement territorial ;

8. Capacité à faire évoluer son projet professionnel, à gérer ses compétences, à opérer des choix.

**Effectifs :**

Effectif prévisionnel par année : 15 personnes en M1 et 12 en M2

**Présentation de l'équipe pédagogique**

**Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation**

*Préciser s'il s'agit de PR, MCF ou PRAG ; Indiquer leur section CNU*

	Section CNU	Nombre
PR	70	1

**Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation**

**Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien**

	23	3
	06	1
<b>MCF</b>	70	3
	16	1
	23	8
	04	1
	06	1
<b>Chercheurs</b>	05	3
<b>PRAG - PRCE</b>		1

Le master comprend 20 % d'enseignements réalisés avec des partenaires du monde socio-professionnel et notamment des collectivités territoriales, fonction publique territoriale, associations).

Outre les personnels techniques et scientifiques des laboratoires et le secrétariat pédagogique assuré par l'UCA (ESPE / IADT), la mention peut bénéficier d'un cadre de l'EN pour l'accompagnement du master (0, 25 ETP) et d'un assistant ingénieur en charge du numérique qui accompagne les étudiants dans la mobilisation des TIC ou développe l'enseignement en ligne (MOOC).

### Organisation pédagogique

<b>Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux</b>	Formation hybride
<b>Volume horaire de la formation :</b>	<b>620 h avec un M1 (320 h) et un M2 (300 h)</b>
<b>Part de la formation (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s), le cas échéant :</b>	8%
<b>Conseil de perfectionnement</b>	(X) OUI
<b>Lieu(x) de la formation</b>	Clermont et Chamalières

## Partenariats

**Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public**

*Préciser si la formation est co-accréditée avec un ou des autres établissements d'enseignement supérieur ou s'il s'agit d'une simple convention de partenariat.*

**Internationalisation des formations**

L'ouverture internationale est réalisée à travers l'intervention d'enseignants étrangers, soit par visioconférence, soit lors de leurs visites dans nos équipes (par exemple, interventions de collègues de l'Université de Montréal ou Sherbrooke, de Volos).

**Conventionnement avec une institution privée française**

*Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution*